



L'AUTORITE



162 ST-DENIS

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

Tél. Est 893

Abonnement:

Par maille . . . \$2.00 par année

Cocus? Non... mais archi-cocus!

L'enseignement pratique

Parlons à nos enfants un peu moins de Je-roboam et un peu plus d'arithmétique

La commission scolaire du district-centre peut compter sur l'appui chaleureux de toute la population dans la tâche qu'elle entreprend de réformer le programme des études élémentaires; et nous pouvons dire qu'elle en a besoin, car elle se heurtera à des difficultés sans nombre.

En certains pays, ce sont ceux qui sont chargés de l'éducation des masses qui tendent au progrès de l'enseignement. Chez nous, c'est le contraire: le peuple réclame sans cesse un enseignement pratique qu'il ne peut obtenir. Le programme des écoles primaires est chargé de matières inutiles au point que les matières essentielles n'y tiennent presque pas de place. La seule nomenclature des manuels en usage, faisait-on observer avec humour à la dernière réunion de la commission centrale, couvre douze pages imprimées. Chaque école a sa série de livres, dont la plupart pourraient être bannis. Car ils ne servent, suivant l'expression de M. L.-A. Lapointe, qu'à charger la tête des enfants d'un bagage de connaissances encombrant et inutile, au détriment de l'enseignement profitable.

On nous a cité l'exemple de chefs de magasins qui avaient engagé de frais écoliers de nos écoles sur la mine, parce qu'ils parlaient comme de gros livres; ils ne tardaient pas ensuite à être désabusés, car ces lexiques ambulants pouvaient bien vous entretenir une demi-heure durant sur les combats de Roboam contre Jeroboam, mais ils étaient absolument dépayés devant une addition de cinq nombres.

Dans les écoles primaires, apprenons d'abord à nos enfants à lire et à écrire correctement; enseignons leur ensuite à fond l'arithmétique et autant que possible les deux langues; — tout le reste n'est nécessairement pas du superflu, mais vient en second lieu. Il faut donc décharger la liste des manuels, et une des premières mesures à prendre pour atteindre ce résultat, c'est de mettre en vigueur l'uniformité des livres dans toute la ville. Or, voilà le problème épineux: chaque communauté enseignante a sa série de livres qu'elle désire conserver parce qu'elle est plus familière à ses instituteurs, et, dans une certaine mesure, parce que la vente des livres rapporte des bénéfices pas les moins du monde négligeables.

Il ne servira toutefois à rien d'avoir effectué une grande réforme dans l'administration scolaire de Montréal si le nouveau régime n'a pas assez d'énergie pour surmonter ces obstacles et mettre dans les mains de tous les écoliers de la métropole une seule série de classiques. Donc, que la fédération des commissions scolaires sache parler, et parler fort au Conseil de l'Instruction Publique.

FLAMBEAU

Un chef qui soit un chef

C'est ce qu'il faut à l'opposition de Québec, puisqu'on lui paiera en plus \$4,000 par année

Maintenant que des emoluments additionnels sont attachés à la position de chef de l'opposition à Québec, il devrait être possible de la faire occuper par un homme possédant les qualifications requises pour bien remplir ce rôle important.

D'autant plus que les circonstances actuelles se prêtent admirablement au choix d'un chef d'opposition qui soit un véritable chef d'opposition; car il ne s'agit pas qu'un chef d'opposition doive être bleu si le gouvernement est rouge, et rouge si le gouvernement est bleu. En Angleterre, ne voyons-nous pas un libéral, Asquith, conduire l'opposition contre Lloyd George, également libéral?

Dans notre arène provinciale, en outre, le parti conservateur n'existe pratiquement plus. Et une opposition conservatrice existe encore moins, puisque sur le bill le plus important de la session — le bill des licences — nous n'avons pas vu M. Arthur Sauvé esquiver même le geste de se lever pour parler, et que la seule opposition à se manifester éclata dans les rangs du parti libéral.

Nous devrions avoir, pour chef d'opposition, soit un avocat entraîné aux luttes oratoires, comme M. J.-N. Francoeur, M. Auguste Tessier, ou Roméo Langlais; — soit un financier d'une habileté administrative reconnue, comme M. Adélard Fortier, M. J.-E.-C. Daoust, ou Adolphe Amyot; — soit un ouvrier au courant des aspirations populaires, comme M. Alphonse Verville, M. J. Ainey ou Gustave France.

Au cas où les conservateurs entendraient continuer à jouer dans la Législature le rôle de parti oppositionniste, ils devraient en conséquence convoquer une convention de leur parti et élire un chef. Mais en ont-ils seulement la force?

On dit que M. Sauvé n'a pas le tempérament qu'il faut pour commander l'opposition, surtout en face d'un homme de la force de sir Lomer Gouin, il ne se formaliserait pas si nous le déclarions ouvertement, puisqu'il l'a admis lui-même en plusieurs occasions. M. Sauvé n'est pas sans mérite. Nous lui avons rendu le témoignage que, sous un chef de plus grande envergure, il pourrait, grâce à ses connaissances en la matière et à sa bonne volonté, faire un ministre de l'Agriculture idéal. Mais il ne saurait jamais devenir premier-ministre et chef de cabinet. Or, le chef de l'opposition est en quelque sorte l'héritier présomptif du chef du gouvernement, qu'il doit être capable de remplacer s'il advenait un revirement toujours possible du sentiment populaire. Un chef d'opposition a besoin d'être aussi hautement qualifié qu'un premier ministre, et c'est pourquoi M. Sauvé a toujours eu soin de déclarer qu'il n'occupe la place que par intérim. Et en déclarant ceci il a d'avance paré la coup de pointe que lui destinait le premier ministre, lequel lui souhaitait d'être perpétuellement chef de l'opposition, avec cette arrière-pensée évidente:

— De la sorte je resterai confortablement au pouvoir.

Si l'opposition reste sans chef désigné, élu, reconnu, un rouage manquera à notre machine parlementaire de Québec et la province encourra inutilement une dépense additionnelle de \$4,000 par année.

SPECTATOR

Le veto

On a bien fait d'enlever à Médéric ce droit très dangereux entre les mains d'un fou

En retranchant le veto des attributions de Médéric, la Législature s'est arrangée pour obtenir de la métropole le pardon de plus d'un péché commis envers elle — et

Dieu sait qu'elle en a commis plusieurs!

Autant le veto est inestimable entre les mains d'un homme consciencieux et réfléchi, autant il est dangereux au pouvoir d'un fou malfaisant comme Médéric Martin.

On a vu Médéric appliquer son veto à propos de tout et à propos de rien, selon ses lubies de l'heure. De même qu'il apposait ce veto sans nous fournir de raisons spécifiques, de même il l'enlevait sans nous dire pour quelles... valables considérations.

Tel est le lot de ces naifs propriétaires mont-réalais, qui ont tout juste le temps de s'organiser s'ils ne veulent pas garder jusqu'à leur mort cet effrayant "panage"

Cocus, les propriétaires? Non!

Car c'est archicocus qu'il faudrait dire.

Plusieurs de ces braves gens nous ont écrit, à l'apparition de notre dernier numéro:

"Vous nous proclamez cornards avant le temps. Le Conseil Législatif a promis de nous venir en aide en trouvant de nouvelles sources de revenus. Et la Ligue des Propriétaires est là qui va faire un trou. Vous verrez que le propriétaire Montréalais est pour sortir de la session québécoise en bien meilleure posture que vous ne pensez."

Or, qu'est-il arrivé?

La future administration reste libre de porter la taxe foncière de 1 pour cent à 1 et demi.

La Commission scolaire catholique a obtenu permission de porter sa taxe de 10 centins par \$100 à 60 centins.

Le seul remède proposé par le Conseil législatif et repoussé avec raison par la Législature était d'imposer une taxe rétroactive aux propriétaires riverains pour leurs pavages; — comme si un bout de pavage ne servait qu'aux propriétaires de chaque côté de la rue et comme si tous les passants ne devaient pas être appelés à payer leur quote-part.

Quant aux exemptions de taxes, elles n'ont pas été touchées. Et à qui fera-t-on croire qu'elles ne devraient pas l'être avant de toucher au petit locataire qui paie plus de \$150 par année. Ainsi en est-il de la taxe d'eau, dont l'augmentation est juste en principe, puisque l'aqueduc coûte plus cher à la Ville qu'il ne lui rapporte, mais taxe qui ne devrait être changée que lorsqu'on aurait tiré leur quote-part des terrains laissés improductifs pour spéculation ultérieure.

Les villes de l'Ouest canadien, Winnipeg et autres, imposent une taxe additionnelle sur les lots gardés vacants pour spéculation.

Nous, nous les exemptions.

Ei après cela quelqu'un obtempère que nous ne sommes pas cocus, le dictionnaire Larousse n'est plus bon qu'à jeter aux orties.

En ce qui regarde cette Ligue des Propriétaires dont nous parlions nos correspondants, — informations prises, c'est une organisation fondée sur les ruines de l'ancienne Association Immobilière.

Cette Ligue des Propriétaires ne demande à ses membres qu'une contribution d'un dollar par année, ce qui est trop peu quand on songe aux intérêts en jeu de chaque propriétaire et combien il est important pour lui de gagner la partie.

La Ligue des Propriétaires, aurait-elle à sa tête deux ou trois notaires Victor Morin qu'elle serait vouée, comme sa devancière, l'Association Immobilière, à une lamentable faillite, parce qu'elle est basée sur un mauvais principe, comme nous l'expliquerons bientôt.

Car les propriétaires Montréalais doivent se hâter, ne pas perdre une minute, s'ils ne veulent pas rester ornés d'un bois à côté duquel celui du cerf n'est qu'un mythe.

L'AUTORITE.

Un décrochez-moi-ça!

C'est l'échevin Larivière, qui a siégé dix-huit ans de trop à l'Hôtel-de-Ville et que ses épiques réclament

M. Emery Larivière, que nous n'appellerons pas le leader du Conseil (un leader étant sensé être un homme qui marche de l'avant, et non pas en équilibre) a fait insérer son portrait dans les journaux au centre d'une petite biographie à l'occasion de sa dix-huitième année d'hôtel de ville.

D'abord, M. Larivière n'est pas demeuré dix-huit ans de suite chez Concordia. En 1910, lors du grand balayage, les électeurs de Sainte-Marie envoyèrent paître M. Larivière dans un autre clos que dans le clos municipal, et il dut se réfugier à la Longue-Pointe, d'où il n'aurait jamais dû sortir, pour reconquérir un mandat.

D'ailleurs, à la place de M. Larivière, moi, je n'aurais pas commis la maladresse d'exhumer mon portrait des casiers des journaux; car Emery, avec son stage de dix-huit ans au Conseil municipal, est donc l'une des causes principales de la banqueroute dans laquelle la Ville est tombée.

Maintenant, en ce qui regarde l'homme d'action, qu'est-il fait autre chose que de demander la remise d'une affaire à huitaine? En une seule fois, sur un emprunt, il causa de ce chef une perte de \$650,000 à la Ville, la cote ayant subi dans l'intervalle un violent soubresaut.

En tout cas, dix-huit ans d'hôtel de ville, c'est assez pour le p'tit Larivière et bien trop pour Montréal. Puisqu'il s'agit de chambarder la désastreuse administration de ces dernières années, emprisonnons-nous de renvoyer à ses épiques cet avorton. Ou bien, s'il a désappris le négoce, s'il n'est même plus capable de vendre de la melasse et des cornichons, pourquoi ne s'associerait-il pas avec son ami, le gros Hector Vinet, pour vendre de la pierre de la Longue-Pointe non pas à la Ville de Montréal, qui en a attrapé une grosse indigestion, mais à quelque autre municipalité à l'estomac moins éprouvé?

Aujourd'hui que Maisonneuve forme un tout avec l'ancien quartier Mercier, il est facile pour un membre sortant de l'administration de Maisonneuve de se présenter contre "l'homme au long nez et à la grosse voix" et de le battre à plates coutures.

La démagogie de Rodolphe

Elle est néfaste à nos jeunes gens, qui se font appréhender en pleine rue

En dépit de toutes les objurgations, le "Canada" poursuit sa funeste campagne pour inciter la révolte contre la loi militaire. On dirait qu'un instinct diabolique le pousse à rendre chaque jour plus douloureux aux conscrits l'accomplissement de leur devoir patriotique. Nous avons, en douceur, reproché à M. Rodolphe Lemieux, qui est l'inspirateur de cette campagne, la cruauté de son attitude, et un journal aussi pondéré que la "Gazette" de Montréal, lui a adressé le même reproche en reproduisant notre article; mais M. Lemieux n'en veut pas démoder. Il poursuivra son oeuvre de démoralisation jusqu'au bout, à moins que les autorités y mettent un frein, ce qui est peu probable, attendu que les autorisés par leur inexcusable tolérance, semblent accepter d'être en quelque sorte son complice.

Que la conscription soit une loi cruelle, nous n'avons aucun dessein de le nier; mais que des faiseurs s'appliquent à la rendre encore plus inhumaine dans l'espérance d'en tirer un profit politique, c'est à quoi nous nous objectons.

Le résultat de la campagne de M. Lemieux ne s'est pas fait attendre, car le gouvernement pour faire respecter la loi, au lieu de sévir contre les incitateurs, s'est rattrapé sur les incités en lançant des escouades de soldats limiers qui appréhendent les jeunes gens d'âge militaire sur la voie publique ou dans les lieux d'amusement de la cité. Les conscrits ont ainsi l'humiliation d'être versés de force dans l'armée, et d'y être tenus sous bonne garde, comme des criminels.

Ceux-là partissent sans doute pour l'Europe sans avoir eu le privilège d'aller faire leurs adieux à leur famille, et ils s'en désolent.

A qui la faute? Les parents qui seront privés de la joie d'embrasser leurs fils soldat avant son départ reconnaîtront, trop tard, le mal que leur fait le "Canada" et son rédacteur politique, M. Lemieux.

C'est le "Canada" et M. Lemieux qui ont rendu la conscription inévitable, et non contents de nous avoir fait affliger de ce régime, ils ne négligent aucun effort pour le rendre encore plus intolérable.

Tout cela sous prétexte de contraindre le gouvernement unioniste.

Si, pour être libéral, il fallait annuler une loi s'infamant le Canada, "l'Autorité" aimerait mieux cesser d'être libérale.

VIEUX-ROUGE

"L'archevin" Ward

Quelle quantité d'oeufs, de patates et de sirop d'érable ce farceur garde-t-il dans ses entrepôts?

Avant de poser à l'hôtel de ville comme un grand homme et de faire rire de lui, l'échevin Jos. Ward, qui n'est qu'un homme grand, devrait bien nous dire combien il entasse, place Youville, de douzaines d'oeufs, de sacs de patates et de gallons de sirop d'érable.

Épicer en gros, M. Ward est-il de ces messieurs qui laisseraient pourrir les oeufs dans leurs entrepôts et les douzaines aux cochons plutôt que de les vendre à réduction au public?

Épicer en gros, M. Ward voudrait-il nous dire combien il paye le sac et vendit le sac aux Montréalais, au début de la guerre, ces patates gélées qu'on renvoyait à l'envoyer au comité de secours en Belgique?

Épicer en gros, M. Ward voudrait-il nous dire combien il promet de gallons de sirop d'érable aux journalistes, après chacun de ses discours (Nous ne voudrions pas insinuer que c'était pour les engager à insérer ses éloges dans les journaux, car des tonnes n'y auraient pas suffi) et combien de gallons il leur donne?

Ainsi, nous verrions quel ami du peuple c'est que l'échevin Joseph Ward.

Entre nous, la seule différence qui existe entre Jos. Ward et le néfaste Emery Larivière est celle-ci: Le premier est épicer en "grand", l'autre épicer "en petit".

MORT DE M. J. F. DUBREUIL, AVOCAT

Un des vétérans du barreau de Montréal vient de disparaître dans la personne de Joseph Féréol Dubreuil.

A la famille Dubreuil nous offrons nos condoléances.

A LIRE

En 2e page — Qui sera le bourreau des dentistes?

En 3e page — Courage, M. Albert Chevalier.



Médéric. — Y me donnent \$10,000 par année pour mener le diable. J'voe pas pourquoi que j'mettrais pas le feu au qu'at' coins de la ville.

Si l'ex-maire Villeneuve était encore de ce monde

Il demanderait sûrement à son fils, Eugène-Walter, d'être plus miséricordieux envers la police, nous écrit un citoyen de son temps

Montréal, 15 février 1918

A M. le rédacteur en chef

de "l'Autorité", Montréal,

M. le rédacteur, J'ai lu avec intérêt, dans "l'Autorité" du 26, votre lettre adressée à M. le commissaire Villeneuve, l'engageant à porter constamment sur lui un revolver chargé de six balles en acier trempé, à l'instar de M. Gaston Maillet, le directeur de "l'Autorité", qu'une telle arme ne quitte jamais.

Vous lui disiez: "Vous venez d'être victime d'un attentat; vous avez failli être assassiné. Voilà ce qu'il en coûte de se dévouer pour l'intérêt public."

Eh bien, M. le directeur, je suis un vieux ami, moi, de défunt l'honorable Villeneuve, père d'Eugène-Walter, et j'ai connu le contrôleur actuel des finances de la Ville de Montréal lorsqu'il était encore en petits pantalons. Il était déjà actif, intelligent, débrouillard, enfin il promettait d'être ce qu'il est devenu depuis.

J'ai suivi pas à pas les étapes de sa carrière et j'ai été l'un des premiers à le féliciter lorsqu'il arriva bon premier sur la liste des candi-

dates au Bureau de Contrôle en 1816.

Je crois même que s'il se fut efforcé de soigner sa popularité depuis, il avait de bonnes chances de débarrasser une fois pour toutes la mairie de ce folichon de Médéric Martin.

Mais il a entrepris diverses campagnes dont les une avaient certes leur raison d'être. Ses critiques contre le maire Martin et le contrôleur Côté touchaient des points faibles de notre administration.

D'autre part, en commençant une campagne contre la police dont le but ultime est clairement de servir la tête du chef Campaneau sur un plat à je ne sais qui, M. Villeneuve me semble se tromper de route.

Je connais Olivier Campaneau comme j'ai connu l'ex-maire Villeneuve. Olivier Campaneau est l'honorable homme personnel. Le seul reproche que je lui adresserais est de n'être pas assez mauvais, à l'occasion.

En ce qui concerne le capitaine Savard, je ne le connais pas personnellement, mais je sais parfaitement qu'il n'a pas froid aux yeux

et qu'il est un homme capable de risquer sa vie à l'occasion, comme lors de l'arrestation du fameux Piquard. Nous avons besoin, dans la police, d'hommes qui ne palissent pas devant le trou noir d'un revolver ou la pointe brillante d'un poignard.

Puis ce qui est de ce fameux banquet du 17 décembre, au poste No 4, je ne vois pas là, M. le rédacteur, de quoi pendre un chat. D'autant plus que le contrôleur Ross, commissaire de la police y assistait.

On y a bu du cognac et du champagne, on y a fumé des cigares, — la belle affaire!

Mon ami l'honorable Villeneuve s'est enrichi à vendre du champagne, des cigares, du scotch et du brandy, lui, et il ne trouvait pas de mal, comme vous voyez, à ce que les autres en usassent.

C'est pourquoi je suis sûr que s'il vivait encore il irait trouver Eugène-Walter et lui glisserait dans le tuyau de l'oreille, comme cela, en ami:

— Eugène, sois donc blood!

X.....

rue Rachel.

Qu'on nous débarrasse de Médéric, ce néfaste Jocrisse!

Sir Lomer Gouin aurait pris une mesure encore plus radicale afin de débarrasser Montréal de Médéric Martin s'il avait dépuillé les fonctions de maire de tout ce qui pouvait les rendre attrayantes pour ce pitre qui est en même temps un avaré de la plus belle eau.

A l'idée qu'il retirerait encore \$10,000 par année, au lieu de \$2,000 que lui accordait Dame Rumeur, Médéric, tenace devant l'affront comme boeuf maigre qu'on voudrait chasser d'un champ de mil, Médéric se propose encore de brigner les suffrages et de rester maire, s'il le

peut, ne dut-il rien faire autre chose que s'affubler de temps à autre du bicorne, de la robe et du collier de clinquant.

Après avoir clairement laissé voir son intention de l'empêcher de faire du mal, sir Lomer n'aurait pas dû laisser la besogne à moitié faite. Sans doute, dans la future administration (au cas où par malheur les électeurs le ramèneraient au pouvoir) Médéric, privé du droit de discussion et de suffrage au Bureau de Contrôle, privé surtout du droit de veto, ne pourra plus être aussi maléfique. Mais c'est encore trop qu'il soit ridicule et que cela nous coûte \$10,000 par année.

Nous craignons bien que Médéric, qui, au fond ne vise rien tant que l'argent, la "belle argent", ne réussisse à décrocher la palme en se posant comme le champion du peuple contre ce qu'il appellera "l'autocratie de sir Lomer Gouin," dont le

seul tort à l'égard de Médéric, selon nous, est d'avoir facilité à ce mulâtre l'accès d'une sinistre — punition trop bénigne à imposer au néfaste Jocrisse qui nous a menés aux portes de la banqueroute.

OBSERVATOR

L'hon. Frank Carrel

Nos plus sincères compliments à M. Frank Carrel, qui vient d'être nommé conseiller législatif. Cette nomination nous réjouit particulièrement parce que c'est un hommage rendu au journalisme, et M. Carrel sera à la Chambre Rouge "the right man in the right place."

Allons! Qui veut être bourreau?

Le Bureau des Gouverneurs du Collège des Dentistes a besoin d'un exécuter de ses hautes oeuvres pour essayer de couper le cou aux collègues qui ne plaisent pas à Dubeau le Tyran

Appel aux dénonciateurs

L'ineffable Bureau des gouverneurs du Collège des dentistes avait d'abord songé à fixer à \$10, cette année, la contribution annuelle de chaque dentiste, afin d'être en état de persécuter plus à l'aise ceux des membres de la profession qui ne lui conviennent pas.

Par malheur pour lesdits gouverneurs, ou plutôt pour M. Dubeau, à lui seul tout le Bureau, les dentistes ne coupèrent pas dans ce pont-là. Ils se sont vite aperçus qu'ils seraient les dindons de la farce s'ils allaient fournir de l'argent à des quidam dont le but en le demandant était de les mieux chicaner et torturer.

Car une cause récente, devant le magistrat a démontré que leurs gouverneurs envoyaient chez eux, les dentistes, des détectives chargés de les surveiller, afin d'établir s'ils n'étaient pas coupables d'un acte dérogatoire à la dignité professionnelle telle que comprise et fixée par M. Eudore Dubeau, porteur d'autant de titres et de décorations qu'un général nègre de Saint-Domingue.

Une seconde édition de l'affaire des Burns, quoi! Mais les députés de Québec, espionnés par les Burns, eux, au moins... Et c'est ce que les dentistes ont fait savoir à leur Bureau des gouverneurs.

—Nous prenez-vous tous pour des crétins? ont-ils dit. La contribution annuelle restera donc à \$5 jusqu'à nouvel ordre, n'en déplaise à M. Dubeau qui aime tant manier de gros tas d'argent.

Pour l'instruction du public, qu'il sache bien qu'un attentat contre l'honneur professionnel, chez les dentistes — en dépit des grands mots employés par le pompeux M. Dubeau pour le désigner, — est un acte sans signification aucune au commun des mortels.

Par exemple, vous êtes dentiste et vous insérez dans un journal une annonce de 21 lignes agates au lieu de 20 lignes: — attentat contre l'honneur professionnel!

Vous placez à votre porte une plaque de 13 pouces: attentat contre l'honneur professionnel! Et vous êtes cité devant le Bureau des gouverneurs; vous êtes poursuivi en cour de police, vous êtes poursuivi en Cour Supérieure, de Revision, d'Appel; bref, nos Torquemadas vous traîneraient s'ils le pouvaient au pied de l'échafaud.

Et c'est pour cette belle besogne que vous payez une contribution au Collège des dentistes et que le Bureau des gouverneurs parlait de l'augmenter. Il était temps que Dubeau & Cie reçussent une leçon.

Cette année, les bonzes du Collège des médecins sont allés à la Législature avec un bill à l'effet d'obtenir le pouvoir d'édicter, eux aussi, des règlements sur la dignité professionnelle.

Sir Lomer Gouin a vu venir le chat et a intimé à ce bloc enfariné: —Tu ne me dis rien qui vaille, mon vieux. Je ne suis pas pour déchaîner chez les médecins un tintamarre comme celui que j'entends chez les dentistes, desquels les gouverneurs, au lieu de couvrir leur profession de cet honneur dont ils ont plein la bouche, la vouent à la faillite et au ridicule...

Conséquence: les dirigeants du Collège des médecins pourront, s'ils le veulent, à leurs moments de loisir, composer un gros code d'honneur professionnel, mais le tout sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Le chat est rentré dans le sac et sir Lomer Gouin, après l'y avoir bien bouclé, tient les cordons.

M. Dubeau passa à Québec une grande partie de la session. Il était l'un de ces représentants de la Ville de Montréal qui sont allés faire rire d'eux par la Législature. Il ne s'en est certes pas aperçu, car c'est un homme fort suffisant que M. Dubeau. En tout cas, aurait-il flairé quelque chose qu'il s'en serait consolé en songeant que c'était la Ville qui payait ses repas au Frontenac (et entre nous, amis lecteurs, je vous confierai que M. Dubeau est un gros mangeur). Heureux homme tout de même, par certains côtés, que ce M. Dubeau: quand il ridiculise les citoyens de Montréal, c'est à leurs dépens; quand il plaide contre ses confrères les dentistes, c'est encore à leurs dépens. Rappelons-nous aussi qu'il est né à Québec et que tous ces sacrés Québécois semblent avoir vu l'étoile de Bethléem flotter dans l'azur au-dessus de leur berceau.

Toujours est-il que M. Dubeau, quand il vit ainsi dans un sac bien ficelé le chat du Collège des médecins, eut apparemment peur pour son matou à lui.

Car dès le retour à Montréal de son onctueux secrétaire, le Bureau des gouverneurs du Collège des dentistes se réunit et décida qu'à l'avenir: Aucun gouverneur ne serait plus le plaignant, quand il s'agirait de traduire devant le Bureau un dentiste réfractaire au pseudo-honneur professionnel, car ça mettrait le Bureau dans l'anormale posture d'être à la fois l'accusateur et le juge. (Esprit alerte que ce M. Dubeau: il lui a fallu dix ans pour s'en apercevoir!)

En conséquence, le membre de la profession ayant à se plaindre d'un collègue, devra présenter sa plainte lui-même au Bureau des gouverneurs, s'il veut que celui-ci la prenne en considération. Sans cela, M. Dubeau et ses collègues du Bureau des gouverneurs resteront immobiles comme des statues.

Allons! à qui la palme? Quel sera le premier dentiste qui voudra se constituer le bourreau de ses collègues? Lequel d'entre vous, messieurs, consent à devenir l'exécuter des hautes oeuvres de M. Dubeau?

Sera-ce le docteur J.-H. Fortin, qui s'est empressé de faillir à l'honneur professionnel après en avoir été le plus ardent champion? Sera-ce le petit Louis Franchère?

Non! puisque le petit Louis Franchère est un gouverneur (ne pas confondre le grand Alexandre Martin, gouverneur de l'île Sainte-Hélène). Allons, messieurs, ne parlez pas tous ensemble.

Lequel d'entre vous sera le premier dénonciateur? Lequel voudra le premier faire le jeu des mouchards?

Nous l'attendons, celui-là pour lui régler son compte une fois pour toutes, pour le clouer au pilori à jamais; mais nous craignons bien de l'attendre aussi longtemps que... la reddition des comptes de l'Ecole Dentaire par M. Dubeau!

SIXTE-QUINT

L'escadre anglaise sur le front de la mer

Imaginez une baie gigantesque, si protogée que le regard en cherche vainement la fin, si large que l'autre rive, là-bas, apparaît d'un dessin flou avec, en deçà des monts au profil tourmenté, l'ombre violacée de forêts. Sur l'eau glauque et calme, se succèdent, à perte de vue, navires de guerre sur navires de guerre, les uns gris clairs, d'autres d'un gris plus sombre, d'autres encore camouflés de figures géométriques multicolores qui semblent l'oeuvre d'un cubiste en démence; silhouettes hautes comme des tours ou rasant l'eau, trappes ou fines, formidables toutes: ainsi se présente (the great fleet) la principale flotte britannique. Au-dessus de la baie, très haut dans le ciel bleu, deux "saucisses" au vent argentées, plantent immobiles, comme des géants froids, et l'air est si calme que pas une de leurs multiples accores ne frissonne.

Ce spectacle, je l'ai vu si souvent que je devrais maintenant en être presque blasé. Il m'eût au contraire déçu à chaque visite. Imposant au seul point de vue matériel et concret, sa signification morale est encore plus grande. Que par un coup du destin, le gros de la flotte britannique soit envoyé par le fond, et c'en est fait de cette guerre: ce sont nos ports bombardés, nos côtes bloquées, coulés ou capturés tous ces navires marchands qui nous apportent du matériel, des renforts, la majorité aussi des denrées essentielles à la vie: c'est la France, enfin, aujourd'hui hors d'état de se suffire à elle-même, tuée par une sorte d'anémie foudroyante, et cela en dépit de tout l'héroïsme des soldats. Quand on a tendance à faire certaines critiques, à blâmer, par exemple, ce que d'aucuns ont appelé "l'inaction" de la marine britannique, il est bon de réfléchir au rôle réel de cette flotte, qui est en fait la continuation de notre ligne de front.

En fait d'unités légères, maints navires lancés en 1914 ont déjà considérablement déseu et à été relégués à des besognes d'importance secondaire. En trois ans, la puissance d'armement des contre-torpilleurs, par exemple, a augmenté de près de 40 0/0; dans une coque d'un millier de tonnes, on met des machines de plus de 30,000 H.P. comparativement à des méthodes de télé-

trie et de contrôle central des pièces sont remuées plus exactes que jamais par des appareils d'une admirable ingéniosité. Bref, il n'est peut-être pas un détail qui n'ait bénéficié de quelque amélioration.

Tout ce que j'avance ici peut être appuyé de faits précis, indiscutables. Ce bref résumé doit suffire pour l'heure présente. Je voudrais que le lecteur en tirât l'impression forte que, bien qu'elle aime peu parler d'elle ou laisser parler d'elle, — ne l'appelle-t-on pas d'ailleurs longtemps le suet navy (la marine silencieuse)? — la flotte britannique, plus puissante, plus agissante que jamais, est, même sans grande bataille navale, un facteur suprême de cette guerre.

TOUJOURS SOUS PRESSION

La tâche est dure quand l'ennemi se dérobe comme il le fait. Toujours sous pression, les obus toujours sur pied, la flotte anglaise attend inlassablement que les rats veuillent bien sortir de leurs trous. Elle attend, si je puis dire, à visage découvert, comme ceux d'Allemagne, ses rives hérissées de canons ni ses abords escadés de mines innombrables. Les escadres ne comptent que sur elles-mêmes. Bien qu'étant à l'ancre, elles s'alignent et se succèdent dans l'ordre même où elles doivent partir pour combattre: destroyers et croiseurs légers d'abord, ceux auxquels, le signal donné, on accorde que quelques minutes pour prendre la mer; croiseurs de bataille, hauts, minces, élancés, lévriers de la mer qui battent l'ennemi à la course, le harcèlent ou lui coupent la retraite; superdreadnoughts enfin qui arrivent pour donner de l'estocade...

Voici que, sur ce qui est en vérité le rempart de la Grande-Bretagne, la nuit tombe comme une ceinture impalpable. Au large, des vedettes filent, empressées. Un sous-marin entre dans la baie, arborant à son mât minuscule un ramage de pavillons multicolores. "Le X-19 qui revient des parages d'Héligoland", dit un officier à mes côtés. Et comme il approche de héler son capitaine dont le chandail blanc émerge du kiosque: "Hallo Bob, how's the Hun?" (Eh bien, Robert, comment va le boche? — "Getting thinner every day" (Il maigrit tous les jours), répond l'autre. Et j'ai pensé que si c'était le Boche qui maigrissait, et non pas nous, c'est surtout à la flotte anglaise que nous le devons.

Jacques MARSILLAC

Le "Journal"

AVIS

"American Waist and Dress Company, Limited".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 26 janvier 1918, constituant en corporation MM. Solon Eliasoph, Nathan Solomon, John Macnaughton, Joseph-Alphonse Bibeaud, notaire, et Michael-Léon Brown, courtier, tous de la cité et du district de Montréal, pour les fins suivantes: Manufacture, acheter, vendre, importer, exporter et généralement faire le commerce de toutes les sortes de vêtements pour dames, ainsi que des marchandises et produits d'aucune description; Acheter, louer, construire, échanger ou autrement acquérir aucune propriété, aucune droits ou privilèges pour la compagnie aura besoin pour son commerce; Emettre des parts acquiescentes, des obligations, des débiteurs ou d'autres valeurs en paiement total ou partiel d'aucunes propriétés mobili-

chies, privilèges ou concessions dont la corporation pourra avoir besoin;

Acquiescent et assumer le commerce et le passif de la "American Waist and Dress Company," manufacturiers, de Montréal.

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets promissoires, des traites, des chèques et aucunes autres instruments négociables et transférables; Emprunter des deniers sur le crédit de la compagnie;

Faire toutes les autres choses et aucunes d'elles si elles sont utiles à l'accomplissement des objets précités, sous le nom de "American Waist and Dress Company Limited", avec un fond social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) parts de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, dans le district de Montréal, dans le bureau du secrétaire de la province, ce vingt-sixième jour de janvier 1918.

Le sous-secrétaire de la province, 217-4 C.J. SIMARD, S. ELIASOPH, avocat, procureur des requérants.

NE permettez pas à un propriétaire de vous louer une maison

AVANT D'ETRE CERTAIN D'AVOIR LE "SERVICE DOUBLE"

(Gaz et Electricité)

de The Montreal Light, Heat & Power Co.

BON CONSEIL

Ne perdez pas votre temps ni votre santé en essayant tous les VIEUX REMÈDES. Recourez tout de suite au P. J. DUBOIS, ANTI-SEPTIQUE et BALSAMIQUE dont le succès colossal et sans précédent s'appuie sur des MILLIERS ET DES MILLIERS DE GUÉRISONS. PRENEZ les

CRESOBENE CAPSULES

Vous préviendrez ou vous guérerez infailiblement: MAUX DE GORGE, RHUMES, ENROUEMENTS, GRIPPE, INFLUENZA, BRONCHITES, ASTHME, PNEUMONIE, ETC.

Essayez et vous conviendrez qu'il n'existe rien de comparable. En vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c le flacon. Envoyez aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix.

DEPOSITAIRE GÉNÉRAL: ARTHUR DECARY PHARMACIEN

Casier postal 592, Montréal, Can.

Cartes professionnelles

Mayrand, G., notaire

90, ST-JACQUES T. 6123

Bercovitch, Lafontaine et Cie

260, ST-JACQUES T. 6100

Jacobs, Hall et Cie, avocats

83 CRAIG O. T. 6110

TURCOT, N.P., Plombier

Une spécialité: Conversion en gravité à des prix modérés.

1600 Boul. ST-LAURENT T. 61-256

Bédard, Rodolphe

EXPERT-COMPTABLE

Membre de l'Institut des Comptables

137, RUE MCGILL—Téléphone 6187

Beauregard, H., Entr. Général

Edifice Power. T. 61-416

Perémont, Arthur, notaire

99 St-Jacques. T. 61-4304

Beaubien & Lamarche, avocats

107 rue ST-JACQUES T. 61-218

Forget, Rodolphe, banquier

33 Notre-Dame Ouest. T. 61-7151

Fontaine & Labelle, avocats

51 rue ST-JACQUES. T. 61-971

Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats

11 PLACE D'ARMES T. 61-266

Dessaulles & Garneau, avocats

89 Notre-Dame Ouest. T. 61-4116

Pour distribution et collection de journaux, revues, etc., à prix modérés

H. GAGNON, 245 rue Hogan

"L'Autorité" est publiée et éditée par l'"Autorité" Co. Bureau: 162 rue St-Denis. Téléphone Est 592.

La Compagnie d'Imprimerie Godin Limitée, 41 rue Bonsecours, 404 rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

Compagnie des tramways de Montréal

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1918.

LACHINE—Du Bureau de Poste.

Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.30 a.m. à 5.40 a.m.

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 6.10 p.m.

10 min. de 6.10 p.m. à 6.20 p.m.

DE LACHINE—Service de:—

10 min. de 5.40 a.m. à 5.50 a.m.

10 min. de 5.50 p.m. à 6.00 p.m.

Du courage, M. Chevalier !

Réclamez vous-même l'enquête judiciaire qui établira comment et à quel prix étaient nourris les tramps du Refuge Meurling

Soyez un beau chevalier !

Amis lecteurs, excusez notre naïveté; mais nous avons cru, au début, que M. Albert Chevalier directeur de l'Assistance Municipale, serait le premier à demander une enquête afin d'apprendre aux contribuables mont-réalis, qui paient ses grosses notes, pourquoi les "tramps" du Refuge Meurling ont l'estomac si délicat qu'il faille les sustenter avec:

Des oeufs à 75 cents la douzaine.
De la viande à 40 cents la livre.
Des patates à \$1.50 la poche.
Du sirop d'érable à \$1.50 le gallon.
Des marinades à 20 cents la livre.

Allons! M. Chevalier, que ne servez-vous pas à vos va-nu-pieds de la dinde, avec des truffes?
Le Refuge Meurling ne désemplirait plus. A propos, avez-vous fini par y placer toute votre famille?

Et les fournisseurs vous aimeraient bien davantage.

Ils vous presseraient sur leur sein, ces bons fournisseurs.

Ils verseraient, ces excellents fournisseurs, des larmes généreuses qui s'accrocheraient comme des perles à votre cravate.

Et les petits cadeaux pleuvraient.

L'un enverrait un dindon.

L'autre un veau.

L'autre un mouton.

L'autre un porc-épic.

Et tous clameraient en chœur:

—Vive Chevalier, notre providence!

Médéric en serait jaloux, lui qui ne veut pas qu'une acclamation ne soit poussée dans Montréal, si ce n'est pour lui.

Peut-être bien même serait-ce l'enthousiasme reconnaissant de ces messieurs qui a attiré son attention sur M. Chevalier.

Au cours de l'enquête, M. Chevalier aurait aussi l'opportunité de nous dire quels rapports il reçoit de M. "l'archevêque" Dubeau, doyen de l'Ecole Dentaire Laval, pour justifier le versement d'une grosse annuité à cette institution.

M. Chevalier pourra nous apprendre du même coup quelles sont ses méthodes de sélection pour les enfants placés dans les écoles d'industrie aux frais de la Ville; sur quoi il se base pour accorder sa recommandation aux uns, la refuser aux autres.

D'ailleurs, M. Chevalier possède un moyen très sûr de disposer favorablement le commissaire enquêteur ou les commissaires enquêteurs en sa faveur.

C'est de revêtir l'habit de gala qu'il affectionne: culotte de satin, épée de ferblanc à poignée en corne de rhinocéros, chevrons par-ci, chevrons par là, chevrons partout.

Les fournisseurs du Refuge Meurling eux-mêmes le reconnaîtront à peine. Ils se jeteront dans la poussière en criant:

C'est pas un chevalier... c'est un ange, un dieu tutélaire!

... Décidément, et personne ne nous contredira là-dessus, une enquête s'impose!

L'AUTORITE

La guerre et le mariage

Auteurs d'une nouvelle proposition de loi ayant pour but d'augmenter la quantité et la qualité de la natalité française. MM. Peyroux, Rachimont et quelques autres députés déclarent que l'on ne doit pas attribuer la diminution des naissances à une décroissance de ce que l'on appelle la nuptialité, c'est-à-dire le nombre proportionnel des mariages.

On parlait beaucoup, avant la guerre, d'une crise du mariage. On publiait des livres, pour l'expliquer, en donner les raisons, indiquer les remèdes... La guerre semble avoir tout remis en question. Jamais le mariage, censé en défaveur à la veille des hostilités, n'a été plus florissant que maintenant. On s'est grandement marié en 1914. Des couples négligents, pas pressés, surpris par la mobilisation, ont régularisé leur union. Un léger temps d'arrêt en 1915. On ne croyait pas à la durée de la guerre. On en attendait la fin. Elle n'est pas venue et l'on a commencé à se marier de plus belle en 1916. L'année qui achève de s'écouler a encore accéléré le mouvement de la nuptialité...

Voici, d'ailleurs, des précisions démonstratives.

Le nombre des mariages, qui fut, à Paris, de 27,161 en 1914, a passé, en 1915, à 17,129; en 1916, à 19,013; en 1917, à 21,817, jusqu'à la fin de novembre, mettons 24,000 au 31 décembre, soit une moyenne de 2,000 environ par mois.

Ainsi bien, regardez autour de vous, dans les familles, interrogez les prêtres que celles-ci consultent souvent avant de prendre une résolution, tout le monde vous dira que les jeunes gens se marient, par le temps qui court, — et comment! — avec un empressement auquel ils ne nous avaient point habitués. Ils profitent d'un séjour à l'hôpital, d'un congé de convalescence, d'une permission de dix jours, de la moindre occasion.

Il y en a même qui se marient dès l'appel de leur classe...

C'était la même ardeur, il y a cent ans... mais pour une cause diamétralement opposée.

Le nombre des mariages qui était, en 1812 (l'année de la campagne de Russie), de 223,000, s'éleva à 387,000 en 1813 (année des levées extraordinaires de 120,000 puis de 300,000 hommes). Et pourquoi? Parce que Napoléon avait exempté du service militaire les jeunes gens mariés. L'année suivante, le chiffre des naissances approcha un million. Mais c'était le temps où le mariage contribuait à la population.

Autres temps, autres mœurs. Le

mouvement des naissances n'est plus en proportion de celui des mariages. Des chiffres encore l'établissent.

Enfants vivants nés en 1914: 44,943; en 1915: 30,361; en 1916: 28,271; en 1917 (onze premiers mois): 30,029.

On ne se marie donc plus positivement pour fonder une famille.

Alors pourquoi se marie-t-on?

Quant au soldat de vingt ans qui prend femme et retourne au front le lendemain de ses noces, la guerre l'a mûri et bronzé sans doute... mais c'est tout de même un époux de vingt ans. A-t-il conscience de sa responsabilité? Devant l'ennemi, oui; dans le mariage, moins. "Hâtons-nous d'être heureux!" est aussi le refrain de ce permissionnaire... et qui pourrait le lui reprocher? Mais il n'en est pas moins vrai qu'il a lié à son sort précaire la destinée d'une jeune fille pour qui l'avenir conjugal n'a pas de sens, ne peut pas en avoir, tant que la guerre dure. L'enfant, qui était autrefois une consolation, n'est plus aujourd'hui qu'un fardeau; ni les conjoints ni leur famille n'en souhaitent la venue; si bien que l'on se marie pour ainsi dire sur la branche et que tout demeure en suspens, à la merci de l'orage.

Les statistiques n'assignent pas le meilleur rang à la France dans l'échelle de la nuptialité en Europe... chose étonnante, car la proportion au mariage est dans notre nature.

Des milliers d'internés Français et Allemands se trouvent en ce moment en Suisse: les uns rétablissant leur santé délabrée, les autres cherchant dans une occupation appropriée à leurs goûts, à leurs aptitudes, une diversion à l'ennui qui serait sans cela trop pesant. Mais tandis que les allemands travaillent méthodiquement et reçoivent de leur patrie des subsides pour la servir encore, manuellement ou intellectuellement (toute propagande est bonne), les Français, trop abandonnés à eux-mêmes, sans débouchés pour leurs produits, bricolent et tuent le temps plus qu'ils ne l'emploient.

—Mais encore... que font-ils? demandai-je.

—Mon Dieu, me répondit-on... ils se marient... oui, il y en a beaucoup qui se marient.

Ceux-là suivent le conseil de Mme de Charrière, l'amie nuchétoise de Benjamin Constant, qui écrivait un jour: "Pendant un temps si pluvieux, où l'on ne sait que faire, il faudrait pour s'amuser, se marier un peu..."

LUCIEN DESCAYES

Le "Journal"

Sarrail

Ainsi, la nouvelle longtemps chuchotée est désormais officielle. Le général Sarrail quitte l'armée d'Orient où, depuis vingt-six mois, il tenait en mains le jeu, maigre en atouts, de l'Entente.

Ces deux longues années d'ingrats efforts, ces deux années d'angoisse et de dénuement, je les ai vécues près de lui. Combien de fois, au milieu des rudes émotions que chaque jour nous assénait, j'ai songé en regardant agir ce chef prompt et muet: "Ah! que l'on comprend mal, là-bas, la tâche épiquale et multiple qui pèse aux épaules de cet homme! Ah! qu'il ressemble peu aux légendes qu'on fait de lui! Ah! que je ne voudrais pas me trouver à sa place!"

Je le revois aujourd'hui sur la passerelle de la *Provence*, qui devait être torpillée quelques mois plus tard. C'était le début d'octobre 1915.

Nous partions pour une aventure que nous imaginions glorieuse. Nous courions au secours des Serbes, nous allions renforcer les Grecs qui n'attendaient que nous, nous en étions bien sûrs, pour obéir à leur traité d'alliance. Nous nous voyions déjà culbutant les Bulgares dans tous les ravins des Balkans. Et, poursuivant notre stratégie de Perrette, nous buvions à longs traits au pot au lait de nos illusions. Voler d'un seul élan jusqu'à Belgrade, enjamber le Danube, il n'en fallait pas plus pour trouver enfin dans les plaines hongroises cette guerre de mouvement que le Boche nous refusait en France; guerre de mouvement, guerre de victoire! Quels joyeux visages d'espoir tournaient vers le soleil levant tous ces jeunes officiers, tous ces soldats confiants, tous ces argonautes vêtus de bleu, en route vers une fabuleuse toison d'or. Salonique nous semblait alors le plus court chemin de Strasbourg. Ah! beaux rêves...

Mais lui, le général, silencieux, debout dans le vent, les mains croisées derrière le dos, méditait soucieusement et ne souriait pas comme nous autres.

Le sans-fil lui avait appris en cours de route la trahison de Constantin, le renvoi de Venizelos. Il connaissait déjà l'invasion de Macédoine, il calculait que les Bulgares, à eux seuls, pouvaient jeter sur les Serbes plus de 300,000 combattants. Il savait le compte de ses hommes. Il n'en avait que 35,000.

On n'a pas oublié l'héroïque tentative et comment dès le 15 octobre, nos premiers bataillons, munis de 200 cartouches par fusil, s'avancèrent le long du Vardar, s'engageant dans des défilés, à la merci des Grecs qui tenaient le che-

PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches à 8 et 8 hrs p.m.

ATTRACTIONS ET LA BANDE DU PARC

Admission 10 cts.

GAYETY

Semaine du 18 février 1918

"MAJESTIC"

Prix populaires à

la maison populaire

Canadien-Français

Semaine du 18 février 1918

DIVORCONS

Comédie en trois actes de V. Sardou, et

ESCLAVE

pièce en 1 acte primée au concours dramatique de l'Alliance Artistique

National Français

Semaine du 18 février 1918

TROUPE EDGAR BEGMAN

Mardi, Mercredi,

"Le Monde où l'on s'ennuie"

Jeu, Vendredi et Samedi,

"LA BELLE AVENTURE"

Matinée tous les jours excepté lundi.

min de fer et qui nous regardaient passer avec un sourire ambigu.

Nous allâmes ainsi jusqu'à Kri-volak, jusqu'à Gradec, à 150 kilomètres de notre base, nous obstinant à la vaine résolution de tendre enfin la main aux Serbes. Après six semaines de combats victorieux, il fallut bien quitter l'espoir, céder le terrain.

Je l'ai vu, durant ces heures, le général Sarrail, les mains crispées de fièvre et penché sur ses cartes. Il savait bien que nous ne reprendrions plus ces montagnes quand l'ennemi s'y serait installé. Il implorait du secours, des renforts, des canons. Tout le mécanisme de sa savante retraite était minutieusement prêt à jouer comme un jeu d'horlogerie, mais il ne voulait pas donner l'ordre. Il s'entêtait à croire qu'on l'avait entendu, que des troupes arrivaient, que des bateaux étaient en route. Il ne reposait ni jour ni nuit. Il attendait... Il attendit jusqu'à la minute extrême, pressé de front, de flanc par les Bulgares, menacé dans le dos par la fourberie de Doumanic, qui faisait tourner les canons grecs dans la direction de nos camps. Je n'oublierai pas ces heures d'angoisse. Pendant plus de trente-six heures nous fûmes sans nouvelles de Bailloud. Mais la retraite, quoique tardive, était si magistralement calculée que nous ne perdîmes pas une escouade.

Quelle fut, depuis, la vie du général Sarrail? Contraint de prendre seul et d'autorité les plus hasardeuses décisions, il ne tarda pas à se sentir paralysé dans un réseau d'inextricables difficultés. Tandis qu'il se débattait contre les errements d'optique de Paris, il lui fallait dénouer chaque matin l'écheveau des intrigues grecques ou quelquefois les trancher par le glaive. Il lui fallait concilier les susceptibilités de nos alliés anglais, italiens ou serbes, susceptibilités bien légitimes si l'on pense aux immenses problèmes qui se trouvent impliqués dans les questions balkaniques. Le moindre geste en ce pays risquait de renverser de fragiles étagères... Et il ne fallait pas oublier les Bulgares.

Souvent, le général Sarrail partait dans sa petite auto sur le coup de 4 heures du matin. Tout le jour, il courait les marais de Macédoine. Quand il rentrait fourbu le soir, ayant inspecté des batteries, trotté des heures à pied dans la montagne, il lui fallait changer de bottes, car il n'avait pas le droit de négliger le thé de la générale Moschopoulos ou le dîner d'un voi-vode.

Et cependant ses avis, ses appels réitérés, hélas! confirmés par les faits, ne convainquaient ni Paris, ni Londres. En outre, de vieilles hostilités, dues à des erreurs de paix, renaissaient, quelquefois suscitées par des amis peu sûrs ou maladroits.

Alors que des ordres exprès lui interdisaient de prendre l'offensive, des gens bourdonnaient à Paris: "Que fait donc Sarrail, là-bas, avec ses 400,000 hommes? Sarrail dans Salonique, c'est Bazaine dans Metz." Il avait 18,000 fusils. Les troupes anglaises se tenaient sur défensive. Les Italiens avaient à peine débarqué. C'est avec ses 18,000 hommes et à peu près 40,000 Serbes qu'en septembre 1916 il refoula les Bulgares de 100 kilomètres, franchit la frontière, libéra Monastier. Le jour où il entra dans la ville, il fut pris, malgré la victoire, d'un accès de rage en voyant nos pauvres troupes lasses, boneuses, à bout de souffle. Il



LA STANDARD OGILVIE

Farine de Blé du Printemps

VOICI la FARINE DE GUERRE des MOULINS OGILVIE —un produit loyal pour conserver les ressources du Canada, tout en offrant au public la meilleure farine qu'il soit possible de produire en se conformant au Standard du gouvernement.

Cette farine de guerre est excellente tant au point de vue de la qualité que de la saveur.

Cependant, la teinte en est plus foncée que celle de la "ROYAL HOUSEHOLD," à laquelle vous êtes habitué.

Il nous est tout aussi pénible de cesser de produire la "ROYAL HOUSEHOLD," qu'il le sera pour vous de renoncer à votre marque préférée; mais avec notre farine "STANDARD" vous ferez, quand même, de délicieux pains, rolls, biscuits, tartes et pâtisseries. Si vous ne réussissez pas, envoyez-nous un

mot; nous avons un personnel de chimistes et boulangers d'expérience, que nous tenons à votre disposition.

Dès que le contrôleur des vivres nous autorisera à produire de nouveau la "ROYAL HOUSEHOLD," nous nous empresserons de vous communiquer l'heureux événement.

D'ici là, les nouveaux règlements—couvrant les meilleurs intérêts du Canada et de l'Empire—solicite l'appui cordial de tous les propriétaires de moulins à farine et du public.

Il y a encore beaucoup de farine "ROYAL HOUSEHOLD" dans certains magasins. Afin d'éviter à toute confusion ou malentendu, toute la farine "STANDARD" sera clairement étiquetée comme telle.

Lorsque votre approvisionnement de "ROYAL HOUSEHOLD" sera épuisé, procurez-vous la meilleure qualité suivante, en commandant la

STANDARD "OGILVIE"

Tous les épiceries en ont—n'oubliez pas de spécifier le nom "Ogilvie." C'est pour vous la plus sûre garantie d'obtenir la meilleure qualité.

The Ogilvie Flour Mills Co., Limited.

Montréal—Fort William—Winnipeg—Medicine Hat

CAPACITE QUOTIDIENNE, 19,000 BARILS.

Les Meuniers les plus Importants de l'Empire Britannique

murmurait, en serrant le poing: "Pas une brigade pour pousser."

Non, sa tâche ne fut pas facile, ni facilitée. Un jour, je le surpris chez lui. Il avait un petit jardin. Il le regardait pensivement.

"Voyez, dit-il en me montrant une plate-bande de fleurettes jaunes, j'avais demandé qu'on me plante là quelques petites choses... Ils n'ont trouvé que des soucis..."

Des soucis! Le général Guillaumat en cueillera lui aussi plus d'un dans les parterres de Macédoine. Nos besoins et nos dangers, là-bas, restent les mêmes. On a changé le chef; qu'on en profite, au moins, pour changer les méthodes.

N'oubliez pas l'armée d'Orient!

EDOUARD HELSEY

Le "Journal"

Théâtre National Français

La saison du Théâtre National Français se poursuit triomphalement et chaque semaine est un nouveau grand succès qui vient relever la valeur de la troupe de Monsieur Edgar Beeman qui maintenant plus que jamais a conquis toute la sympathie de tous les amateurs de beaux spectacles; et nous en jouons par le programme qui nous est annoncé pour la semaine du 18 février, il ne le cédera en rien aux précédentes.

Mardi, Mercredi, nous aurons quelques représentations du "Monde où l'on s'ennuie" que beaucoup certainement ont déjà vu mais que tous voudront certainement revoir et qui permet par sa grande distribution de pouvoir donner une interprétation de tout premier ordre et dont certains rôles bien définis donnent l'occasion de juger les artistes qui les tiennent dans des genres absolument différents. En tête de la distribution, nous voyons Monsieur Edgar Beeman dans le rôle du Sous-Préfet, à côté de lui, Mesdames Blanche David, Ditta, Guérande, MM. Faure, Schauten et tout le reste de la troupe.

Jeu, vendredi, samedi auront lieu les représentations de "La Belle Aventure" qui avait dû être reculée par des circonstances imprévues; cette pièce lorsqu'elle fut jouée à Montréal il y a quelques années, a laissé un si agréable souvenir à ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre et ces heureux privilégiés seront heureux de venir l'écouter à nouveau et se joindront aux nombreux admirateurs de MM. de Piers et Gaillet qui ont semé dans cette pièce l'esprit le plus subtil et la plus franche des gaietés. L'on jugera de la distribution qui en a été faite de la manière la plus parfaite et qui donnera "La Belle Aventure" une interprétation tout à fait splendide.

Semaine du 25 février, mardi, mercredi "L'Aventurière" et pour terminer le spectacle par autorisation de l'auteur, première représentation du "Devoir" sketch de guerre de Monsieur Michel Carré Jeudi, vendredi, et samedi: "Le Secret" de Bernstein avec Monsieur Edgar Beeman et Madame Gilda Darity en tête de la distribution; à leurs côtés, Madame Blanche David, MM. Faure, Schauten. Pour la semaine du 4 mars (Spectacles probables) mardi, mercredi: Paris, New-York, jeudi, vendredi et samedi, la dernière grande nouveauté de Paris: "L'Élévation".



Que vos dents soient le miroir de votre santé.

Nous posons aussi les dents sans palais d'après les méthodes les plus modernes.

L'INSTITUT DENTAIRE

du Franco-American Medical Institute

164, RUE SAINT-DENIS, (UN PEU PLUS BAS QUE LA RUE STE-CATHERINE)

Une visite est sollicitée afin que nous puissions prouver nos avancés.

Le lundi le théâtre étant fermé, il y aura matinée tous les jours de la semaine. Les billets pris en location devront être retirés avant une heure en matinée et sept heures en soirée; passé ces heures, ils seront vendus immédiatement.

NOUS SOMMES AVEC LE CARDINAL GIBBONS

Le grand prélat américain supplie les législateurs de son pays, dans l'intérêt de la santé et de la morale publique, de ne pas décréter la prohibition

Le bien que l'on peut tirer de la loi de Québec

L'Autorité a encore une fois démontré, j'espère, qu'elle n'a pas froid aux yeux, en dénonçant avec toute la vigueur dont elle est capable la loi adoptée par la Législature en fin de session.

Nous ne protesterons jamais assez, non plus, contre le fait que voici deux années de suite qu'une loi des licences absolument radicale est soumise aux députés l'avant-dernier jour de la session, et qu'ils n'ont que quelques heures pour délibérer sur une législation d'où dépend le sort de plusieurs millions de dollars, le gouvernement, pardessus le marché posant la question de confiance, ce qui équivaut à dire:

—Crois ou meurs!
Un journal quotidien n'a pas craint d'approuver la loi en ces termes:

La loi sera mise en force le 1er mai 1919. C'est dire que les hôteliers, les marchands de gros et de détail, de même que les épiceries licencées, auront amplement le temps de mettre ordre à leurs affaires, de façon à pouvoir ensuite lancer dans une autre direction le cours de leur activité.

Il n'y a pas à se le dissimuler, les pertes subies par ceux qui vendaient des liqueurs alcooliques seront considérables. On compte que chacun supportera dignement et loyalement ce dommage, en songeant au bien qui doit résulter de la nouvelle loi pour la masse du peuple canadien.

Le conseil donné aux victimes de cette législation de se résigner est réellement rigolo. Ça vous fait penser un peu à certains fils de l'Oncle Sam dont on dit qu'ils sont pour la nationalisation, la municipalisation et même la confiscation de toutes les propriétés à part la leur. Nous aimerions voir la binette du rédacteur en question si on lui coulait en douceur:

—Fermes votre journal. Ça rendra service à vos lecteurs. N'est-ce pas une consolation suffisante?

Mais protester contre la loi n'arrange rien. Comme de la chose même la mauvaise il y a toujours du bon à tirer, considérons donc ensemble la dernière législation. D'abord, ce n'est pas, à proprement parler, une loi de prohibition. Ainsi se trouve confirmée cette assertion de la "Gazette" que de telles lois ne peuvent demeurer dans les statuts pour une raison bien simple: c'est qu'il est impossible de les faire observer.

Et cela, sir Lomer Gouin l'a parfaitement compris. Il l'a si bien compris qu'après qu'il eut fait exposer, par M. Mitchell, sa loi stipulant qu'aucune licence ne serait octroyée après le 1er mai 1919, il refusa un amendement de M. Letourneau, député de Québec, à l'effet de restreindre à une quantité infinitésimale la provision de boisson que chaque particulier pourrait garder chez lui.

—C'est, observa M. Letourneau, que les plus ardens prohibitionnistes sont souvent ceux qui concernent le plus d'alcool dans leurs caves.

A moi-même, un homme d'affaires connu déclarait récemment:

—Je viens "d'encaver" vingt-cinq caisses de scotch pour les mauvais jours...

Donc, il ne faut accepter la dernière loi adoptée à Québec, que comme une mesure temporaire, prise en temps de guerre, sous la pression de quelques puritains qui se sont glissés dans le cabinet unioniste d'Ottawa, et qui sera disparue en 1919 de nos statuts provinciaux; car n'oublions pas qu'il y a 90 chances sur 100 que la paix ait été conclue avant cette époque, et j'aimerais à voir l'accueil que feront, de retour des tranchées, nos soldats aux mesures réactionnaires de ce quaker ayant nom Rowell.

Du reste, n'est-ce pas le même M. Rowell qui, au cours de la récente campagne électorale se promenait dans un wagon spécial si bien garni de liqueurs qu'un employé de chemin de fer y ayant trempé les lèvres fut ramassé ivre dans une ville ontarienne.

Le fait peint exactement ce puritain.

D'ailleurs, une réaction s'affirme déjà contre cette vague de puritanisme qui menace de nous submerger. Revenant à la charge, cette semaine, la "Gazette" proteste contre la manie de ces empêcheurs de danser en rond qui voudraient empêcher les autres de goûter à tous les plaisirs dont eux sont repus ou qu'ils ne sont plus capables de goûter.

Du reste, L'Autorité se trouve en excellente compagnie, en combattant la prohibition, puisqu'elle est avec le grand prélat de Baltimore, le cardinal Gibbons, qui afin d'empêcher les législateurs américains d'adopter cette mesure désastreuse, par lui attribuée "au fanatisme qui semble vouloir nous dominer sous ce rapport", leur disait:

"Je vous prédis que si vous essayez de supprimer, par législation, l'alcool, on en manufacturera, partout, à la cachette, et du très mauvais, dont on fera un commerce illicite au grand détriment de la morale et de la santé publiques. ... Il n'y a pas de plus sincère partisan de la tempérance que moi. C'est pour-quoi je suis contre la prohibition qui, outre de porter atteinte à la liberté individuelle, ne limite en rien la consommation des liqueurs, avec cette seule différence que le peuple s'empoisonne avec du mauvais alcool, au lieu de se procurer, s'il est encore possible, l'alcool bon."

Or, trouvera-t-on en Amérique un plus grand cardinal que le cardinal Gibbons? Et au point de vue catholique, son opinion ne mérite-t-elle pas d'être écoutée?

Que les braves gens qui ont voté pour la prohibition, à Québec, de crainte d'aller en enfer, reprennent donc leurs aplombs.

Que les détenteurs de licences reprennent aussi courage en songeant que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas.

L'an dernier, la Législature décrétait l'abolition de leurs privilèges.

Cette année, elle décrète qu'ils les garderont. L'an dernier, elle réduisait leur nombre à 200. Cette année, elle le fixe à 250.

Il est vrai qu'elle déclare en même temps qu'il n'y aura pas une licence en 1919.

C'est ce qui me fait dire qu'il y en aura 300.

GASTON MAILLET.

Ça brûle! Ça brûle!

Après celle de Lorette, quelle sera la prochaine église qui passera au feu dans notre province?

Il ne se passe presque pas une semaine sans qu'une église de la province de Québec ne soit la proie des flammes. En temps de paix comme en temps de guerre, on pourrait se demander si nous avons les moyens de nous payer de tels autodafés. Nos temples, qui nous coûtent si cher, ne sont évidemment pas soumis à une surveillance assez rigoureuse. Y fait-on suffisamment des rondes de nuit, pratique suivie dans tous les établissements commerciaux de quelque importance? L'incendie de l'église de Lorette, cette semaine, nous offre l'occasion de répéter ce que nous écrivions lors de la destruction de l'église de Saint-Stanislas de Kostka: Les pasteurs trop négligents pour veiller sur des temples si coûteux, eh bien! leurs églises devraient être reléguées dans l'Abîme ou l'Ungava...

Un chien qui fait pipi...

C'est le "maire représentatif" que sera Médéric sous le nouveau régime

Chacun (à part Médéric, bien entendu) sait que sir Lomer Gouin voulait rir à pleine gorge du maire folichon que s'est donné Montréal, lorsqu'il essayait de le consoler de la perte du "pouvoir" de nous ruiner en lui annonçant que, à l'instar du lord maire de Londres, il resterait un "personnage éminemment représentatif".

Médéric représentatif!... Vous tous, Montréalais qui étiez là, vous souvenez comme nous avons rougi en écoutant Médéric épeler presque syllabe par syllabe, devant la délégation belge conduite par M. Carton de Wiart, l'adresse que lui avait préparée ce bon sénateur L.-O. David.

Vous vous rappelez aussi comment notre honte se changea en confusion lorsque nous apprîmes plus tard que pendant la tournée du maréchal Joffre à travers la ville, Médéric n'avait cessé de lui corner les oreilles en lui racontant comment "j'ai battu Lapointe et McDonald".

Représentatif!... Médéric!... oui, comme le chien qui fait pipi sur un poteau télégraphique.

Théâtre

Passe-Temps

Samedi et dimanche la direction offrira au public amateur une très belle et très intéressante œuvre de la Cie Paramount intitulée "Mrs. Dean Defance" (Sa Défense) interprétée magistralement par la toujours captivante artiste Pauline Frederick. Cette production est sans contredit une des meilleures de cette compagnie qui a la réputation bien méritée d'ailleurs de nous offrir au public que des films impeccables, comme drame animés. Le programme comporte aussi d'autres vues très intéressantes, notamment une comédie des plus drôles, et qui ne manquera pas de divertir les fronts les plus sérieux. Mardi et mercredi, deux jours seulement, nous aurons l'avantage de revoir un artiste aimé à juste titre d'ailleurs dans la plus récente production de la Cie Art Craft, nous voulons parler de Douglas-Fairbank dans "Un moderne Mousquetaire". Le rôle interprété par Fairbank est un rôle à panache mais moderne; c'est cependant son plus grand succès. A programme figure aussi d'autres vues nouvelles et des plus intéressantes. Pour jeudi et vendredi la direction a réussi à se procurer une véritable primeur. Il ne nous est pas permis d'en parler aujourd'hui, mais les habitués du Passe-Temps se rendront agréablement surpris quoique chaque semaine même sa surprise.

Le programme du concert Fisher

- La lauréate de la Bourse Stratheona, Mlle Sarah Fischer donnera jeudi prochain à son concert au Ritz-Carlton un programme d'exceptionnelle valeur musicale. Plusieurs pièces russes ne sont pas connues ici et il en est de même de la sonate d'Alb. Roussel dont on parle tant et qui jouera l'excellent pianiste Léo-Pol Morin. Voici le programme en entier:
- 1—Prélude et Fugue en mi mineur Mendelssohn
 - 2—Mlle SARAH FISCHER
 - 3—Mlle SARAH FISCHER
 - 4—Mlle SARAH FISCHER
 - 5—Sonatine Op 16 (1912) Alb. Roussel
 - 6—Mlle SARAH FISCHER
 - 7—Mlle SARAH FISCHER
 - 8—Mlle SARAH FISCHER
 - 9—Mlle SARAH FISCHER
 - 10—Mlle SARAH FISCHER
 - 11—Mlle SARAH FISCHER
 - 12—Mlle SARAH FISCHER
 - 13—Mlle SARAH FISCHER
 - 14—Mlle SARAH FISCHER
 - 15—Mlle SARAH FISCHER
 - 16—Mlle SARAH FISCHER
 - 17—Mlle SARAH FISCHER
 - 18—Mlle SARAH FISCHER
 - 19—Mlle SARAH FISCHER
 - 20—Mlle SARAH FISCHER
 - 21—Mlle SARAH FISCHER
 - 22—Mlle SARAH FISCHER
 - 23—Mlle SARAH FISCHER
 - 24—Mlle SARAH FISCHER
 - 25—Mlle SARAH FISCHER
 - 26—Mlle SARAH FISCHER
 - 27—Mlle SARAH FISCHER
 - 28—Mlle SARAH FISCHER
 - 29—Mlle SARAH FISCHER
 - 30—Mlle SARAH FISCHER
 - 31—Mlle SARAH FISCHER
 - 32—Mlle SARAH FISCHER
 - 33—Mlle SARAH FISCHER
 - 34—Mlle SARAH FISCHER
 - 35—Mlle SARAH FISCHER
 - 36—Mlle SARAH FISCHER
 - 37—Mlle SARAH FISCHER
 - 38—Mlle SARAH FISCHER
 - 39—Mlle SARAH FISCHER
 - 40—Mlle SARAH FISCHER
 - 41—Mlle SARAH FISCHER
 - 42—Mlle SARAH FISCHER
 - 43—Mlle SARAH FISCHER
 - 44—Mlle SARAH FISCHER
 - 45—Mlle SARAH FISCHER
 - 46—Mlle SARAH FISCHER
 - 47—Mlle SARAH FISCHER
 - 48—Mlle SARAH FISCHER
 - 49—Mlle SARAH FISCHER
 - 50—Mlle SARAH FISCHER
 - 51—Mlle SARAH FISCHER
 - 52—Mlle SARAH FISCHER
 - 53—Mlle SARAH FISCHER
 - 54—Mlle SARAH FISCHER
 - 55—Mlle SARAH FISCHER
 - 56—Mlle SARAH FISCHER
 - 57—Mlle SARAH FISCHER
 - 58—Mlle SARAH FISCHER
 - 59—Mlle SARAH FISCHER
 - 60—Mlle SARAH FISCHER
 - 61—Mlle SARAH FISCHER
 - 62—Mlle SARAH FISCHER
 - 63—Mlle SARAH FISCHER
 - 64—Mlle SARAH FISCHER
 - 65—Mlle SARAH FISCHER
 - 66—Mlle SARAH FISCHER
 - 67—Mlle SARAH FISCHER
 - 68—Mlle SARAH FISCHER
 - 69—Mlle SARAH FISCHER
 - 70—Mlle SARAH FISCHER
 - 71—Mlle SARAH FISCHER
 - 72—Mlle SARAH FISCHER
 - 73—Mlle SARAH FISCHER
 - 74—Mlle SARAH FISCHER
 - 75—Mlle SARAH FISCHER
 - 76—Mlle SARAH FISCHER
 - 77—Mlle SARAH FISCHER
 - 78—Mlle SARAH FISCHER
 - 79—Mlle SARAH FISCHER
 - 80—Mlle SARAH FISCHER
 - 81—Mlle SARAH FISCHER
 - 82—Mlle SARAH FISCHER
 - 83—Mlle SARAH FISCHER
 - 84—Mlle SARAH FISCHER
 - 85—Mlle SARAH FISCHER
 - 86—Mlle SARAH FISCHER
 - 87—Mlle SARAH FISCHER
 - 88—Mlle SARAH FISCHER
 - 89—Mlle SARAH FISCHER
 - 90—Mlle SARAH FISCHER
 - 91—Mlle SARAH FISCHER
 - 92—Mlle SARAH FISCHER
 - 93—Mlle SARAH FISCHER
 - 94—Mlle SARAH FISCHER
 - 95—Mlle SARAH FISCHER
 - 96—Mlle SARAH FISCHER
 - 97—Mlle SARAH FISCHER
 - 98—Mlle SARAH FISCHER
 - 99—Mlle SARAH FISCHER
 - 100—Mlle SARAH FISCHER

La banque d'Epargnes

Le rapport de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, que nous publions, dans une page intérieure, parle par lui-même. Il démontre que l'état financier de cette institution est exceptionnellement bon, surtout

quand on songe que nous avons commencé une quatrième année de guerre. Dans les compliments qui en doivent retomber sur la Banque il faut faire la juste part de M. A.-P. Lesperance, gérant.

A l'assemblée des actionnaires, le même bureau fut réélu, le sénateur Raoul Dandurand étant maintenu à la présidence et M. Richard Bolton à la vice-présidence.

Nos oeufs aux cochons

Pourquoi les protégés de M. Hanna aiment mieux les leur donner que de nous les vendre

La nouvelle transmise par les journaux que dix mille douzaines d'oeufs ont été tirées des entrepôts frigorifiques, où l'on aime mieux les laisser gâter que les vendre à moins de 75 cents la douzaine, — pour les offrir en pâture aux porcs, est une preuve qu'il était temps que M. Hanna passât en d'autres mains le contrôle des vivres. Sans cela, nous serions vite trouvés dans la position de l'enfant prodigue, réduit à se rassasier dans la même auge que les cochons.

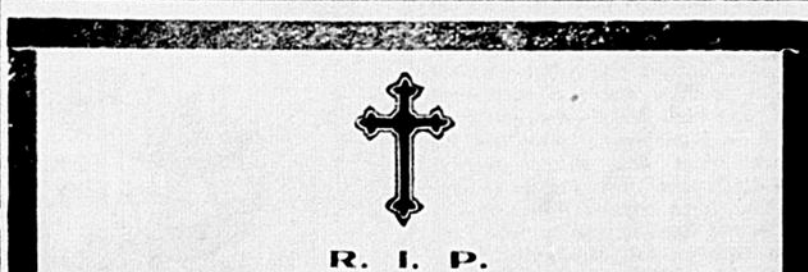
"L'Autorité" n'a jamais ménagé ses critiques à M. Hanna et à certes contribué dans une certaine mesure à faire réaliser par les autorités fédérales la complète incompétence de ce contrôleur qui ne savait rien contrôler, pas même son appétit, s'il est vrai qu'il se payait en wagon des repas de \$4.75. Il a nié cela, c'est vrai; mais nous avons cet autre témoignage de la voracité de M. Hanna qu'un garçon de table du Château Laurier le désignant à un député, confiait:

—C'est le plus gros mangeur que nous ayons au château... Autant de traits qui prouvent que "L'Autorité" est bien informée et lorsqu'elle frappe dans une direction, elle frappe à propos et ses coups portent.

La direction des vivres appartient maintenant à la nouvelle commission constituée par le gouvernement d'Ottawa. Nous la mettons en demeure de mettre ordre à l'état de choses signalé par le commissaire du coût de la vie. Il faut qu'elle intervienne pour empêcher qu'on donne les oeufs aux cochons, et cela fera sans doute baisser à la fois le prix des oeufs et le prix de la chair de porc.

On nous fait actuellement payer le porc environ 40 cents la livre, et ce n'est probablement pas trop pour du porc qui a été engraisé avec des oeufs à 70 cents la douzaine.

Mais le public appréciera davantage du porc engraisé aux pois, et qu'il pourra obtenir à 20 cents la livre. En fait de porc à 40 cents la livre, limitons-nous à celui que M. Albert Chevalier sert à ses amis du Refuge Meurling.



ANGELA DAIGNEAULT

Est décédée cette semaine, après une longue et douloureuse maladie endurée avec un stoïcisme digne des temps anciens, notre ami Angela Daigneault, propriétaire de l'hôtel Carré Viger.

Tous ceux qui ont connu Angela Daigneault, — et ils sont légion, non seulement à Montréal, mais par toute la province — savent quel gai compagnon et quel grand coeur c'était.

En lui Montréal perd un citoyen intègre et progressiste, un homme qui remplissait parfaitement sa place dans la société, et ils sont si rares, de tels hommes, que leur disparition vaut d'être signalée.

A Mme Daigneault et à ses enfants "l'Autorité" adresse l'expression de ses plus vives condoléances.

Grenades



M. Arnoldi s'en va? J't'cré! M. Pelletier n'accepte pas? J't'cré! M. Laurendeau a peur d'accepter? J't'cré! Il n'est pas fou c't'avocat là! J't'cré! Médéric se l'est-il fait couper par sir Lomer? J't'cré! Va-t-il être battu? J't'cré! A plate couture? J't'cré! Va-t-on s'en débarrasser enfin? J't'cré! Est-y fou un peu, c'gais là? J't'cré! Y va perdre d'ta "belle argent". J't'cré! Y vendra pu ses vieilles "wagines" ni ses vieux harnais aux entrepreneurs? J't'cré! On pourra se débarrasser des abattoirs? J't'cré! On pourra enfin sacrer dehors le gouverneur de l'île Sainte-Hélène? J't'cré! Et les Laffleur itou? J't'cré! Et le p'tit Brodeur, lui? J't'cré! Et le prophète Elie, celui qui vient annoncer son charbon dans la partie est contre le noir diamant de J. O. Labrecque, va-t-il sortir lui aussi? J't'cré! Et Eudore Dubreau, celui qui se pare généralement et également les profits de l'Ecole Dentaire avec ses confrères professeurs, va-t-il être battu dans Lafontaine? J't'cré! M. Alfred Leduc, le député serait-il un fort candidat à la mairie? J't'cré! M. Ainey aurait-il des chances? J't'cré! La prohibition sera-t-elle jamais imposée à la province de Québec? J't'cré! Y a-t-il des chances que l'an prochain le gouvernement de Québec donne bonne et entière justice aux restaurateurs de la Province? J't'cré! Ainsi pas de chances pour les prohibitionnistes à outrance? J't'cré! Pas de chances pour ceux qui veulent abolir le vin et la bière? J't'cré! Mais c'est donc un bon gouvernement qu'on a à Québec? J't'cré! Les heures seront-elles augmentées pour la vente des liqueurs? J't'cré! Les gens d'Ottawa ont-ils tort d'essayer de forcer la prohibition? J't'cré! Paraitrait que c'est la faute à... Rodolphe Lemieux? J't'cré! Ou ben à Bourassa! J't'cré! Le stock de Rodolphe baisse? J't'cré! Parait qu'il va se retirer de la politique? J't'cré! Oh! ça, vas-y voir!

La paroisse de Saint-Stanislas

Elle demande une église plus modeste et de plus belles écoles

"L'Autorité" ayant pris à coeur l'avancement éducationnel de notre province, en dépit des prophètes qui lui dément toute autorité en la matière, ne peut refuser l'hospitalité à cette communication et l'insère telle que reçue en espérant que la requête y contenue sera entendue et écoutée de qui de droit:

Montréal 15 février 1918. M. le directeur de "l'Autorité",

Monsieur, Je suis un paroissien de Saint-Stanislas. Vous savez que dorénavant, en punition de nos péchés, nous devons l'officiation de perdre notre église, qui avait coûté quelque chose comme \$200,000.

Notre curé, qui jouit de notre vénération, monta en chaire, le dimanche suivant, dans l'ancienne chapelle, en partie incendiée elle aussi (car nous sommes malchanceux pour les feux), chapelote dont nous avons fait une modeste église paroissiale, et nous déclara qu'en somme nous ne perdions rien au point de vue financier; que les assurances défraieraient les pertes, et qu'en conséquence les paroissiens pourraient dormir sur leurs deux oreilles.

Du reste, cependant, il ne cesse de nous répéter: "Donnez! Donnez!" Et nous donnons terriblement, car de \$400 environ que nous donnions les premiers dimanches qui suivirent l'incendie, nous avons élevé la somme à plus de \$500 ces derniers dimanches.

Or, si nous n'avons rien perdu, inutile de donner; à moins de vouloir construire, sur les ruines de notre ancien temple une basilique de \$500,000. Mais je crois qu'on temps de guerre et dans les dix années qui vont suivre, ce serait là mauvaise politique.

En tout cas, les moines que les propriétaires puissent demander, avant tout, la reconstruction, c'est d'être considérés. Quand aux habitants, ils peuvent dépancher plus facilement, on emporte ses trousseaux, on plus d'aisances qu'une maison; et si on veut avoir qu'ils s'apprêtent à filer à l'Anglais de Saint-Stanislas le 1er mai. Ont-ils peur du feu?

A moins qu'ils ne soient désireux de procurer une instruction supérieure à leurs enfants, ce qui est possible après tout.

Comme notre curé M. Fabbé Picotte, est membre de la commission scolaire du district, que ne s'occupe-t-il pas, plutôt, de nous doter de splendides écoles, modern-style, où l'on apprend à fond les affaires? Dieu sait que nous en avons d'ailleurs besoin dans l'Est? Ce qui nous faut, voyez-vous, à Saint-Stanislas et dans les paroisses d'alentour, ce sont des écoles de \$100,000 au plus, à l'épreuve du feu, où nous prisonniers avec la même force, et des écoles, encore des écoles, toujours des écoles, avec la balance de l'argent qui serait perdue aux quatre, des écoles où l'on nous parle un peu moins d'un vieux vicariste qui poursuivait de leurs assiduités la chaste Suzanne et un peu plus d'arithmétique.

Je demande l'hospitalité de votre journal, M. le rédacteur, sachant que de la sorte ma requête parviendra plus sûrement aux oreilles de notre digne pasteur, qui proclame la même, lors de l'annulation de nos commissions scolaires. J'ai fait dans celle du district, et que des "hommes du côté le plus désintéressé".

Votre tout dévoué, P. L. L. 47... rue Garnier.

"She poured eight quarts of perfectly good whiskey down the sink" was one of the accusations made by her husband against Mrs. Jessie Fierce in a Kansas divorce trial. The Wanton destruction of the tippie probably made the poor fellow realize that his wife's temper is just like her name.

Au Commerce de Vins et Liqueurs--

Nous recevons et avons actuellement en stock des quantités limitées de marques bien connues telles que:

- | | | |
|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Greenless Bros' Grans Old Parr. | Usher's O.V.G. | Kilmarnock Red Label. |
| Sandy Macdonald, 10 ans. | Usher's Special Reserve. | Haig & Haig "Five Stars". |
| Sandy Old Highland Malt, 20 ans | Usher's Green Stripe. | Haig & Haig "Pinched Bottles". |
| Buchanan's Red Seal. | Dewar's Special. | Bullock Lade Gold Label. |
| Buchanan's Black and White. | Dewar's Blue Label. | King George the IV, Gold Label. |
| | Dewar's Special Liqueur. | |

WHISKY ECOSAIS
Martell Une étoile. Martell V.S.O.P. Hennessy Une étoile. GORDON'S LONDON DRY GIN
Martell Trois étoiles. Jules Robin. Hennessy Trois étoiles.

WHISKY IRLANDAIS
Burke's. Dunville's. Old Bushmills

Aussi des importations de: Sherry Gonzales & Byass; Port de J. W. Burmester; Claret et Sauternes de Barton & Guestier; comprenant: Floriac, Médée, Margaux, St-Julien, Pont-Claret, Graves, Sauternes, Barsac, Haut Sauternes, Château Yquem, Château Margaux, Château Lafite, Château Latour, Château Leoville, Bourgognes de Dufouleur, père et fils et Cte Maroy & Liger Belair, comprenant: Macon, Beaujolais, Beaune, Pommard, Nuits, Volany, Chambertin, etc. Un assortiment complet de Liqueurs Françaises et Hollandaises, comprenant: Crème de Menthe, Curaçao, Maraschino, Kummel, Kirsch, Crème de Cassis, crème de Roses, Crème de Violette, Peach Brandy, Orange Brandy, etc.

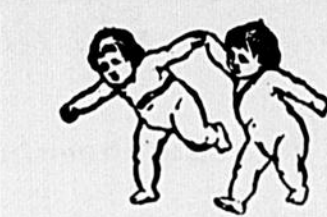
HIGH WINES 50 O. P.
(WHISKY EN ESPRIT)
Goorderham & Worts Ltée, Hiram Walker & Sons, Ltée.
H. Corby Dist. Co., Ltd., et Parker.

Quelques-unes de ces lignes sont actuellement en route de St-John, Halifax et Portland. Prix et quantité que nous pouvons fournir à chaque client seront donnés sur demande.

LAWRENCE A. WILSON CIE, Limitée

La plus importante maison de Vins et Liqueurs du Canada

Bureau Chef: 83, 85 et 87, rue St-Jacques, MONTREAL



Théâtre Canadien Français

Divorçons appartient à la série des pièces de théâtre de Sardou qu'on a appelé à juste raison son bon théâtre. C'est dans celui-ci qu'on reconnaît surtout son esprit apitrué; sa profonde observation; son sens inné du mouvement et de la scène à faire. Rien de truqué mais de la vie, de la gaieté, de la tendresse, de la mélancolie parfois, enfin de tout, de tout. Qui ne se rappelle encore les gros succès des "Vieux Garçons" qui fit courir tout Montréal; eh bien, sans être tout à fait le même genre, "DIVORCONS" est une pièce de même valeur, et dont la fortune littéraire à Paris est un égal succès. Ici dans la capitale du Canada, cette oeuvre a déjà été représentée, mais il y a bien longtemps, et il faut remonter aux beaux jours de comédie, de l'Académie pour pouvoir avoir une idée de ce spectacle. En le mettant à l'affiche, l'Alliance Artistique comble les vœux d'un grand nombre d'amateurs de bon théâtre. Certes, l'art dramatique moderne a du bon, mais deau devra exactement à 25 et à nous sommes obligés de reconnaître \$3.

"DIVORCONS" sera interprété par Messieurs Scheler, Gauvin, Girardin, Gury, Godeau, Mallet, Coutlée; et Mesdames Kosta, Vhéry, Dion, Noggi, Théri.

Le spectacle se terminera par "ES-CLAVES" pièce au concours dramatique de l'Alliance Artistique. Le sujet de cette pièce se passe dans une ville envahie de Belgique, et nous y assistons au martyre que les Allemands font subir à la population. Cette oeuvre est de très curieuse, on sent que l'auteur s'est renseigné à bonne source, que les détails qu'il y donne sont les vrais. Il nous présente deux types d'officiers Allemands très différents et il nous montre combien est resté vivace chez les habitants l'envie de la patrie de la liberté et de l'honneur. Cette pièce sera jouée par Messieurs Valhubert, Filion, Gury, Pelletier, Coutlée et Mesdames Desnoes, Devoyod, Théri.

Vu l'importance du spectacle le rideau levera exactement à 25 et à nous sommes obligés de reconnaître \$3.

Passe-Temps

Samedi et Dimanche la grande artiste Pauline Frederick dans La Défense.—Comédie de la Cie Fox en 2 parties.—Cinéma Journal de la Cie Gaumont

Mardi et Mercredi Douglas Fairbank dans son plus récent triomphe LE MOUSQUETAIRE MODERNE



AYEZ L'OEIL OUVERT

Si vous pouvez voir le tort que vous vous faites en négligeant votre rhume, vous prendriez VITE, TRES VITE une forte dose de

SIROP du Dr. J. O. LAMBERT

car la rhume négligé est la cause de toutes les maladies des BRONCHES, de la GORGE et des POUMONS.

POURQUOI ne pas aller droit au but et guérir votre rhume avec le SIROP du Dr. J. O. LAMBERT dont la REPUTATION EST UNIVERSELLE.

Le vrai remède, c'est-à-dire le SIROP du

DR. J. O. LAMBERT

ne coûte pas plus cher que les autres et vous êtes certain d'avoir ce que la science, l'expérience et le capital peuvent produire de mieux.

Ne jamais oublier que le sirop du Dr. J. O. LAMBERT est positivement pur, nous le garantissons. Il est le seul du genre et il ne contient aucune drogue dangereuse telle que opium, morphine, codéine, cocaïne, etc., et il guérit tous, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Asthme, Grippe, la Consommation à sa première période, etc. Il est préparé et dosé pour le bébé, l'enfant, l'adulte et le vieillard et s'il est pris matin et soir, il prévient la Consommation. Pour fabriquer le sirop du Dr. J. O. LAMBERT, nous n'employons que des ingrédients purs, que nous importons directement du lieu de provenance, à vendre partout. Dr. J. O. LAMBERT, Limitée 308 St-Antoine, MONTREAL. Les plus grands fabricants de Sirop contre la Toux; le Rhume; etc. (Anti-Consumptif) de l'Empire Britannique.